**JOURNEE DE MOBILISATION, DE GREVE**

**ET D’INFORMATION DES SALARIES**

**SUR LE PSE**

**LE 10 MARS 2014**

***C’est maintenant ou jamais !***

**Pourquoi cet appel à la grève ?**

Parce que les réponses de la direction sur l’essentiel de nos demandes ne sont pas satisfaisantes :

* Sur la réduction du nombre de licenciements (le projet de la direction en prévoit 271), les mesures de CAA (le portage n’est qu’à 5 ans, pas d’indemnité spécifique…) ne permettent pas d’atteindre cet objectif **(rappelons qu’une CAA permet surtout de sauver un emploi)**
* GSK ne fait aucun effort en matière d’indemnités de licenciement extra-conventionnelles

**Ajoutez à cela :**

* Des conditions de travail qui vont continuer à se dégrader pour les salariés comme le révèle le rapport d’expert (56 % d’entre vous, (Siège et Terrain) travaillez déjà le soir et le Week-end gratuitement)
* Un risque non négligeable pour la sécurité sanitaire : moins d’APM pour informer le corps médical et remonter les cas de pharmacovigilance ; moins de salariés au Siège pour les traiter…

**INFORMATIONS PRATIQUES**

* Date de la mobilisation et grève : 10 mars 2014
* Heure du rendez-vous : à partir de 8 heures.
* Lieu de la mobilisation : devant le siège social à Marly
* Que faire ? se déclarer gréviste par un mail à son N+1

**Cas particuliers :**

* Si vous ne pouvez pas vous déplacer vous pouvez faire grève en restant à votre domicile à condition de vous déclarer gréviste (la journée ne sera pas payée)
* Si vous avez déjà posé des vacances pour le 10 mars, et que vous désirez tout de même participer au mouvement, vous le pouvez en envoyant un courriel à la DRH (ou n+1) pour vous déclarer gréviste.

**Ne pas oublier que le droit de grève est un droit constitutionnel.**

**Pour le reste :**

**Préparez vos slogans …**

**…vos thermos et vos sandwichs**